

# ARTIGUELOUTAN

Bulletin Municipal n° 18

septembre 2005



Des couleurs pour tous grâce aux soins de quelques unes...

# COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Michèle Laban-Winograd ; Dominique Thieffaine ; Georges Pouban ; Marie-France Bonnefoy ; Jeanine Courrèges ; Francis Laclau ; Monique Clament ; Christian Lanne-Petit ; Gilbert Capdevielle ; Michèle Allais ; Alain Personne ; Jean-Claude Pradoux ; Alain Guilhemjouan ; Bertrand Loubet ; Hubert Lassègues .

Réunion du 13 juin : Absents : Thieffaine Dominique, a donné pouvoir de voter à Jean-Claude Pradoux ; Jeanine Courrèges, a donné pouvoir de voter à Monique Clament ; Francis Laclau

Réunion du 1<sup>er</sup> juillet : Absents : Jeanine Courrèges, a donné pouvoir de voter à Monique Clament, Guilhemjouan Alain, a donné pouvoir de voter à Capdevielle Gilbert ; Francis Laclau

Réunion du 2 septembre : Absents : Francis Laclau ; Alain Guilhemjouan ; Bertrand Loubet.

## • *Rentrée scolaire*

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, fort heureusement : la rentrée scolaire 2005 s'est déroulée dans la sérénité, sans banderoles ni parents d'élèves et enseignants mobilisés par la crainte d'une suppression de classe. Avec un effectif de 96 enfants, nos quatre classes sont bien remplies et l'organisation pédagogique retenue par le Conseil d'école en juin dernier est mise en place .

Notre école compte désormais :

- deux classes de maternelle , soit 19 petits de deux ans et demi à 3 ans ainsi qu'une classe de moyens et grande section, soit 25 « grands » de quatre et cinq ans sous la responsabilité de Stéphanie CASTERA et de Sandrine Clément ;
- une classe comprenant 22 enfants dont 9 en cours préparatoire et 13 en CE1
- la classe du directeur, Jean Commenges, qui compte au total 30 élèves, 10 en CE2, 9 en CM1 et 11 en CM2 ; cette classe est allégée tous les après midi durant une heure trente : les dix élèves de CE2 sont pris en charge pour l'enseignement des mathématiques par Stéphanie Castéra , disponible durant la sieste des petits .

Cette organisation pédagogique, dont l'objectif est de favoriser le meilleur enseignement malgré des classes chargées, a conduit la municipalité à donner des moyens supplémentaires , notamment en personnel d'encadrement .

Au total, seize heures supplémentaires de travail par semaine à l'école sont nécessaires pour contenter les besoins . Nous bénéficions de la mise à disposition d'une animatrice du centre de loisirs, Céline Ladessus, pour 8 heures par semaine, cela jusqu'à la fin de son contrat avec l'association en décembre prochain . Les employées municipales, Sandrine Hourtolou et Carole Durancet assurent les huit heures restantes , solution qui

nous a conduit à réduire le nombre d'heures de ménage effectuées dans les bâtiments publics .

Cette organisation n'est pas satisfaisante et ne vaut que par son caractère provisoire .  
En conséquence, Mme le Maire propose au conseil municipal de créer un poste de travail à temps partiel à compter de janvier 2006, les seize heures nécessaires à l'école pourraient être complétées par une mise à disposition de 10 heures au centre de loisirs qui souffre de l'absence de personnel stable et motivé . Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Compte tenu des nouvelles dispositions du gouvernement concernant les emplois aidés, au profit des demandeurs d'emplois et des collectivités publiques, nous rechercherons des candidats(es) à ce poste en partenariat avec l'A.N.P.E . Les personnes de notre commune en recherche d'emploi, susceptibles de répondre aux critères exigés par la loi et qui correspondront au profil déterminé par les tâches seront, bien entendu, prioritaires .

Dans le cadre de ces nouvelles dispositions, nous avons ainsi conclu un C.A.E « contrat d'accompagnement dans l'emploi » avec Carole Durancet dont le contrat emploi solidarité s'achevait en septembre .

### • *Tarifs cantine et garderie*

Mme le Maire expose au Conseil que l'harmonisation des tarifs des repas servis par la communauté d'agglomération à l'ensemble des écoles des quatorze communes membres reste, cette année encore, une vue de l'esprit ! Elle propose en conséquence de maintenir le prix actuel, 2,50€, qui correspond au tarif moyen recommandé par la communauté, 2,49€ .

Pour information, nous communiquons les tarifs pratiqués par les autres communes de la CDA :

	Tarif cantine	Tarif élèves extérieurs à la commune
ARTIGUELOUTAN	2.50€	2.50€
BILLERE	2.40€	2.40€
BIZANOS	2.81€	3.51€
GAN	3.51€	3.51€
GELOS	3.05€	4.00€
IDRON	2.56€	2.56€
JURANCON	2.70€	3.90€
LEE	2.80€	2.80€
LESCAR	2.31€	2.31€
LONS	2.30€	4.04€
MAZERES-LEZONS	2.35	2.35€
PAU	2.38€	4.19€
SENDETS	2.60€	2.60€

Le coût de la garderie restera également au même niveau que l'année précédente : 0.61€ pour un enfant; tarif famille : 0.50€ pour deux enfants, gratuité pour le 3<sup>ème</sup> enfant, forfait semaine, 4€ et 7€ .

L'aide aux devoirs mise en œuvre depuis deux ans et assurée par nos employées communales dans le temps de garderie du soir, ne pouvait être maintenue cette année sans l'appui de personnes bénévoles . Mme Nathalie BATOT, parent d'élève, propose son concours pour conserver ce service, deux fois par semaine, le lundi et le jeudi de 17h30 à 18 heures . MERCI !

A compter du jeudi 22 septembre, les enfants qui souhaitent faire leurs devoirs, seront accueillis après le goûter par Mme BATOT . (salle informatique)

### • *Plan local d'urbanisme*

Le dossier constitué des documents essentiels, PADD (projet d'aménagement et de développement durable), orientations d'aménagement, zonage et rapport de présentation a été déposé à la Préfecture le 20 juillet ; la DDE est chargée d'élaborer un rapport de synthèse afin de soumettre notre projet à la Commission des sites . Composée d'élus, de fonctionnaires et de techniciens, la commission des sites devra se prononcer sur la recevabilité de notre projet : en effet, en l'absence de schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T) approuvé par l'ensemble des communautés de communes membres du Pays du Grand Pau, les communes situées à moins de 15 kilomètres d'une agglomération n'ont pas la maîtrise d'une révision de leur PLU . . La commission devra ainsi examiner si l'ouverture à l'urbanisation prévue, dans ses objectifs, sa superficie particulièrement, ne portera pas atteinte de manière irraisonnée à l'environnement, à l'agriculture et aux communes voisines .

Nous espérons être convoqués devant la commission des sites au début du mois d'octobre .

Munis d'un avis favorable de cette instance, nous pourrons alors terminer cette procédure de révision avec la mise à l'enquête publique du projet .

Dans l'hypothèse d'un avis défavorable, il faudra revoir la copie en fonction des observations émises, sous peine de voir notre projet rejeté par la Préfecture .

### • *Travaux communaux*

Des travaux considérables ont été accomplis durant cet été :

- Stade : à la demande des riverains du stade municipal, Mr et Mme Courrèges, un mur de clôture a été édifié par les employés communaux . Les propriétaires ont fourni le matériel nécessaire . L'ensemble sera complété d'un filet « pare-ballons » dès que possible .

-à l'école : rénovation des murs intérieurs de la maternelle ; les panneaux vitrés du préau d'entrée ont été démontés et nettoyés ; les boiseries de toutes les classes et de l'appartement de Mr et Mme Commenges ont pris une nouvelle teinte.

Le travail fourni par un jeune habitant de la commune, Kevin Bernadou, embauché par la Mairie pour trente heures de travail, a été très utile et apprécié .

- Aménagement du carrefour de la place des platanes : réalisé cet été sous l'égide du Conseil Général, nous avons pu constater le sérieux de l'entreprise, qui a respecté les délais et livré un travail très satisfaisant , bien encadrée, il faut le souligner, par Mrs Ravier et Labourie, de l'agence départementale de Morlaàs dont nous dépendons désormais.

Le montant total de cet aménagement s'élève à 60 000.00€ ; la part communale d'un montant de 13 500.00€ est financée par les crédits voirie de notre conseillère générale, Françoise Taupiac .

Les objectifs attendus de ces travaux sont réalisés : plus de sécurité dans les échanges grâce à une meilleure visibilité, ralentissement des véhicules grâce à la création d'îlots directionnels .De manière générale, cet aménagement s'inscrit dans la continuité des travaux effectués en 2003 autour du stade et il embellit l'entrée du bourg .

Des améliorations seront apportées, notamment , la signalisation de passages piétons ; de même, nous étudions avec le Conseil Général, le classement en « zone 30 » de cette partie de voirie .

Tous ces efforts restent vains, néanmoins devant le danger que représentent certains conducteurs qui n'hésitent pas à rouler sur les plante -bandes et les îlots lorsque leur vitesse leur interdit de négocier la courbe correctement : contre ceux-là, nous ne pourrons jamais rien sauf à leur retirer le permis de conduire .

En ce qui concerne l'activité agricole, le rétrécissement des voies cause une gêne que nous avons tenté de rendre supportable en exigeant du Conseil Général des bordures franchissables .

C'est un choix dont nous avons longuement discuté et préféré à la construction de « dos d'ânes », plus efficaces peut-être contre la vitesse des véhicules légers mais beaucoup plus contraignante et dangereuse pour les agriculteurs et leur matériel .

Il est bien difficile de satisfaire totalement les différents usagers !

Le regret de l'abattage de deux platanes reste vif mais nous essaierons de nous consoler en réalisant un très bel espace vert qui, rêvons un peu, amènera les conducteurs à ralentir pour l'admirer .

Dans ce but, nous avons sollicité le lycée horticole Adriana à Ibos, qui pourrait travailler à cet aménagement dans le cadre d'un chantier école .

La signalisation en peinture jaune sur les carrefours de la rue de l'école et de la rue du 8 mai 1945 préfigure les aménagements demandés par la commune .

C'est du provisoire, donc, mais combien de temps durera t'il ?

## • *Acquisition de matériel*

- Tracteur : prévu dans le budget en avril dernier, l'achat d'un nouveau tracteur s'est avéré indispensable rapidement devant la fin brutale du précédent dès le mois de mai.

Après de nombreuses rencontres et visites chez les concessionnaires locaux, la société AGRIVISION à ESPOEY proposait le meilleur prix pour du matériel correspondant à nos besoins .

Le conseil municipal a donc décidé de l'achat d'un tracteur d'occasion (5 500 heures) de marque « John Deere », année 1995, garantie d'un an, quatre roues motrices, muni de 2 pneus neufs, équipé d'une vitre en polycarbonate et d'un chargeur pour un prix de 20 250.00 € HT .

Certes, notre prévision budgétaire était dépassée mais l'opération paraissait intéressante pour la commune compte tenu des offres que nous avons étudiées et comparées .

Mais, de nombreuses pannes successives ont entamé notre confiance . Le tracteur est en révision complète et nous avons demandé une meilleure offre de prix ou la fourniture d'une autre occasion .

Ces aléas expliquent que le fauchage le long des voies communales n'a pas été convenablement effectué cette année .

- Mobilier école : compte tenu de la progression des effectifs, nous avons acquis du matériel supplémentaire, chaises, tables et tableau pour un montant de 780.00€ .

## • *Perception*

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, nous dépendons de la Trésorerie de Lescar qui regroupe ainsi toutes les communes de la communauté d'agglomération . Mr Cazenave, trésorier, a cédé la place à Mme Martin .

Ce changement ne suscite pas une véritable gêne dans les actes quotidiens puisque nous disposons d'une boîte aux lettres au centre Bosquet ; néanmoins, nous sommes dans l'obligation de nous rendre une fois par mois à Lescar afin de déposer les recettes de la régie cantine .

Michèle Naffréchoux, régisseur, est seule habilitée à réaliser cette opération dans le cadre de son temps de travail .

- ***Occupation des salles communales***

Les bâtiments communaux, salle de sport, salles d'activités sont très utilisés par les diverses associations municipales et sont, en outre, très demandées par des associations extérieures à la commune .

Une nouvelle activité sportive, « art martial-viet » a ainsi sollicité par l'intermédiaire d'un adhérent d'Artigueloutan le prêt ou la location de la salle « Grande Ourse » deux fois par semaine . Après débat, le conseil municipal a décidé de répondre favorablement à cette demande .

Il sera demandé à l'association responsable de payer pour l'ensemble des adhérents la cotisation au Foyer Rural, soit 11€ par personne.

Dans le même esprit, il sera demandé à deux autres activités, volley-ball et Tai-sai-kido de prévoir cette adhésion .

- ***Communauté d'agglomération : collecte des déchets verts***

La collecte des déchets verts est en cours de réorganisation . Des bacs marrons et des seaux destinés au compostage équipent désormais tous les foyers .

Cet équipement est, disons-le avec franchise, destiné à réduire le volume des déchets verts collectés et apparaît donc légitimement comme un recul par rapport au service antérieur .

Le constat est simple, l'augmentation des déchets de jardin atteint des proportions telles que les coûts de collecte prévus initialement sont largement dépassés . Dorénavant, seul le bac marron sera collecté chaque semaine .

Nous vous invitons à lire avec attention « le petit guide des déchets de jardin », fourni dans ce bulletin : il donne des conseils pour mieux gérer notre volume de déchets verts .

Nous avons appris à trier nos déchets ménagers et réalisé d'importantes économies, de la même manière, nous pouvons apprendre à mieux employer nos déchets de jardin .

---

-----

-----

# ARTIGUELOUTAN



## REPRISE DES COURS DE DESSIN PEINTURE-AQUARELLE



A PARTIR DU LUNDI 3 OCTOBRE 2005

### COURS ADULTES:

Lundi	09h30/11h30 14h00/16h00
Mardi	18h30/20h30
Mercredi	18h30/20h30

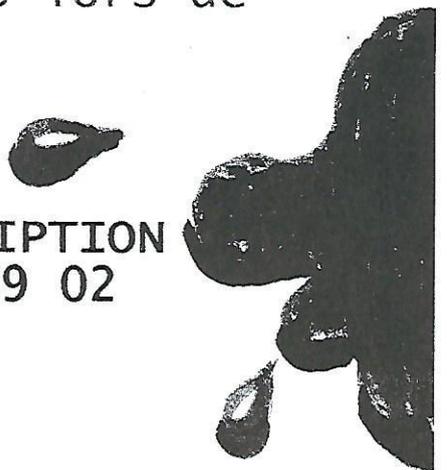


### COURS ADOS ET ENFANTS A PARTIR DE 5ANS:

selon l'âge les horaires des  
cours seront communiqués lors de  
l'inscription



POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION  
MICHELE ALLAIS AU 06 24 34 69 02



# FOOTBALL CLUB DE LA VALLEE DE L'OUSSE

# *TOURNOI 2005*

GRAND TOURNOI BENJAMINS ET POUSSINS

2 OCTOBRE 2005

STADE MUNICIPAL ARTIGUELOUTAN

**UN APERITIF EST OFFERT A MIDI AU STADE  
VOUS Y ETES CORDIALEMENT INVITE**

## TENNIS CLUB

C'est aussi la rentrée !

☞ Les cours reprendront la première semaine d'octobre

☞ Les permanences pour le renouvellement de la carte et l'échange des badges auront lieu :

- le samedi 8 octobre de 10h à 12 heures
- le samedi 15 octobre de 10h à 12 heures

☞ L'Assemblée Générale est prévue le vendredi 21 octobre à 20 h 30

Bonne saison à tous !

Renseignements au 05 59 81 84 82





La fête de l'école le 26 juin

Le 2 juillet, le tournoi de l'école de tennis



Le 7 juillet : réunion publique de présentation du Projet de PLU



Le 8 juillet : Le départ à la retraite de Mme Maucourant, qui en 25 années de carrière aura connu 4 maires :  
Isidore Lascassies  
Robert Laporte-Riou  
Hubert Lassègues  
Michèle Laband-Winograd



La rentrée Scolaire le 1<sup>er</sup> septembre.  
Une nouvelle enseignante, Stéphanie Castéra ( 3<sup>ème</sup> à gauche) à rejoint l'équipe pédagogique composée de Jean Commenges, directeur, Yolande Billard ( CP, CE1), Sandrine Clément (maternelle), et Annick Commenges (ATSEM).



Le vide-grenier du Foyer rural le 4 septembre



L'exposition du Conseil Municipal de Jeunes